

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion plénière du lundi 1^{er} avril 2019

P.V. N° 31

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Christian DELANNOY – Julien DENANTE – Michel EBRARD – Pierre HOLLECKER – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI – Fabrice POREE.

Excusés : M. Jean Jacques BENHAMOU – Jean François CLAIR – Bertrand KEMPF – Noël LANDON –

Assistent à la réunion plénière : MM. Bernard COTY (observateur pour la CDA) – Karim MESSISHA (arbitre de Ligue) Guillaume JANIN (arbitre Fédéral 4).

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2^{ème} instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES

Les désignations se faisant dorénavant à minima 15 jours avant la date de la rencontre (sous forme de pré-désignation) et, en partie automatiquement.

Il est demandé à tous de respecter le délai de 21 JOURS FRANCS MINIMUM pour toutes les indisponibilités avec une tolérance jusqu'à J - 17 jours.

Par exemple une indisponibilité pour le samedi 9 février 2019 doit être inscrite par vous-même, sur votre compte My FFF, avant le Vendredi 18 janvier 2019 à 17 h (soit 3 vendredis avant).

La CDA constate que certaines indisponibilités sont envoyées une semaine ou 10 jours avant, alors que des pré-désignations internes ont déjà été faites, d'où modifications et complexité de gestion pour les désignateurs.

Une surveillance particulièrement stricte est maintenant mise en place sur ce point, et les arbitres qui ne respecteraient pas cette obligation s'exposent à être sanctionnés comme le prévoit l'annexe 3 du RI.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les mercredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur centre var** : **salle du stand de tir à l'arc quartier ST LAZARE** à BRIGNOLES, tous les vendredis de 18h00 à 20h00
- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les mercredis de 18h00 à 20h00

ORDRE DU JOUR

1. Section Désignations.
2. Section Administrative.
3. Section Lois du jeu.
4. Section Discipline
5. Comité Directeur - UNAF
6. Questions Diverses.

NECROLOGIE

- Ayant appris le décès du beau-père de **M. Jean François CLAIR**, membre de la commission et arbitre du District, le Président et les membres de la CDA lui présentent ainsi qu'à son épouse, ses enfants et tous leurs proches touchés par ce deuil, leurs très sincères condoléances.

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- Confirmant le bon fonctionnement de la messagerie de Ligue de **M. Hasen JERIDI**. Remerciements. Transmis au Président et au responsable de licences.

DES ARBITRES :

- **M. Frédéric GROS** : demandant une entrevue à la commission. Transmis au Président qui répondra.
- **M. Benjamin LEIRE** : s'excusant pour son indisponibilité tardive du 30/03/19 en raison de contraintes professionnelles imprévues. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Mustapha ABBOUR** : au sujet de sa convocation devant la commission. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
> s'excusant pour son indisponibilité tardive du 31/03/19 et en expliquant les raisons. En attente de la réception d'un certificat médical justificatif. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Nabil BENAÏSSI** : s'excusant pour son absence lors des tests futsal du 30/03/19 en raison de ses obligations professionnelles. Transmis au Président et aux responsables de la catégorie.
- **M. Dylan CORTES** : confirmant sa disponibilité le samedi 30/03/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **Melle Claire DEWOST** : s'excusant pour son absence lors des cours de formation obligatoire du mercredi 27/03/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Rachid EL AMARI** : au sujet de sa convocation devant la commission. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Faïçal HADI** : adressant un certificat médical autorisant la reprise de l'arbitrage. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage, au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Wahbi MAHOUACHI** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 en raison de ses obligations professionnelles et adressant une attestation patronale le justifiant. Confirmant sa participation lors de la journée de rattrapage. Transmis au Président et au responsable de la formation.

- **Melle Bruna NATALE** : se déclarant disponible tous les week-ends à compter du 27/03/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations et de la formation.
- **M. Billel TRABELSI** : adressant un certificat médical justifiant d'une indisponibilité du 21 au 28/03/19. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.
- **M. Alexandre AGNESE** : au sujet d'une rencontre U17 D2 du 30/03/19 non jouée. Réponse faite ce jour par le vice-président délégué de la CDA. Transmis au comptable de la commission.
- **M. Rabah AMEUR** : adressant les justificatifs de son indisponibilité tardive. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
> expliquant les raisons de son absence lors d'une rencontre dont l'horaire avait fait l'objet d'un changement. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Quentin CAIAZZO** : s'excusant pour son absence devant la commission le lundi 08/04/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Dylan CORTES** : confirmant sa disponibilité pour les 06 et 07/04/19. Transmis aux responsables des désignations.
- **M. Rachid EL AMARI** : s'excusant pour son absence devant la commission le lundi 08/04/19 et en expliquant les raisons. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.
- **M. Younes EL GHARBI** : s'excusant pour son absence lors des tests théoriques de fin de saison du 13/04/19 en raison de ses obligations professionnelles et adressant une attestation patronale le justifiant. Transmis au Président et au responsable de la formation.

INDISPONIBILITES :

- M. Faiçal HADI : du 27/03 au 12/04/19.
- M. Rabah AMEUR : du 05 au 22/04/19.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :

- **Melle Jessmine HABSI – MM. Tom DE NUNZIO – Tyrone HELOÏSE – Escandar ZEITER – Haris MERROUCHE** : FA rencontres du challenge Laggiard U13 du 23/03/2019 à charge du District.
- **M. Akram GHARBI TARCHOUNA** : FD rencontre U17 D3 du 27/01/19 à charge du **FCU ST TROPEZ**, absent.
- **MM. Nicolas MONNIOTTE – Sébastien HOLLECKER** : FD rencontre U19 D1 du 30/03/19 à charge de l'**UA VALETTOISE**, absent.
- **M. Khalil TABTI** : FA rencontre de féminines à 11 du 31/03/19 à charge du District.
- **M. Wahbi MAHOUACHI** : FA rencontre football loisir du 29/03/19 à charge du District.
- **M. Ylias EL MORABITI** : FD rencontre U15 D2 du 31/03/19 à charge du **SC TOULON**, absent.
- **M. Frédéric AMOROSO** : FA rencontre U15 D3 du 30/03/19 à charge de l'**AS MAXIMOISE** pour absence de moyens de règlement des frais d'arbitrage.
- **Melles Jessmine HABSI – Angelina BEAUPIED** : FA rencontres challenge Laggiard du 16/03/19 à charge du District.

DES CLUBS :

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

B) DEMANDES PONCTUELLES :

- **HYERES FC** : un arbitre pour leur rencontre U18 féminines du 30/03/19.
- **ENT PIVOTTE SERINETTE** : * trois arbitres pour leur rencontre U17 D2 du 30/03/19.
* trois arbitres pour leur rencontre U19 D2 du 31/03/19.
- **FC RAMATUELLE** : trois mêmes arbitres pour leurs deux rencontres U19 D2 et U15 D3 du 30/03/19.
- **US BANDOLAISE** : trois arbitres pour leur rencontre U19 D2 du 31/03/19.
- **ES LORGUAISE** : trois arbitres pour leurs rencontres U15 D2 du 20/03/19 et U17 D3 du 31/03/19 (**RAPPEL**).

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **AS CALLAS CANTON** : demandant l'autorisation d'utiliser les services de **MM. Christophe COURET – Olivier DEHOEST – David BELGUENDOZ** et **Sébastien MATTERA** pour officier lors de leurs tournois U11 et U13 du 25/05/19. Accord de la commission sous réserve de l'homologation des tournois par la commission compétente du District et sous réserve des désignations. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **US PRADETANE** : au sujet d'incidents survenus lors d'une rencontre U17 D2 du 30/03/19. Transmis au Président et au représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

DIVERS :

- **M. Jean REDAUD (vice-président délégué de la CDA)** : informant la commission de son indisponibilité du 15 au 26/04/19. Transmis au Président et au responsable de la désignation des observateurs.
- **M. Christian RINAUDO** : au sujet d'un article paru dans le quotidien VAR MATIN relatif à l'agression d'un officiel lors d'une rencontre senior D1. Transmis au Président de la CDA et au Président de la section varoise de l'UNAF.
- **M. Patrick GUGLIELMO** : confirmant sa présence devant la commission le lundi 08/04/19. Transmis au Président et au chargé de l'instruction des dossiers d'arbitres.

ORDRE DU JOUR :

1. Section Désignations.

- Désignations pour les phases finales des coupes du Var :

* la commission étudie les propositions faites par les membres de la CDA et décide de la désignation des arbitres centraux et assistants devant officier lors des ¼ - ½ et finales des coupes du Var seniors, féminines, jeunes, loisir et futsal.

- Point sur les désignations :

* toujours les mêmes problèmes récurrents liés aux changements d'horaires par les clubs et aux indisponibilités tardives des arbitres, entraînant de fait de grosses perturbations dans le fonctionnement des désignations.

* District (+ ligue) : 5366 désignations (6671) – 2476 rencontres arbitrées (2925) – 58 km en moyenne parcourue par arbitre (66km) – 24 matches officiés par arbitre (28).

* Actuellement, 26% d'arbitres sont indisponibles en moyenne chaque week-end.

* A ce jour, 75 arbitres ont un quota de rencontres arbitrées inférieur à 25, dont une majorité de stagiaires.

- Point sur les observations :

* A ce jour, le bilan des observations effectuées est le suivant :

D1 – 20 (reste 2) // D2 – 41 dont 1 conseil (reste 2) // D3 – 41 (reste 1) // D4 – 57 (reste 8) // D5 – 4 (reste 0) // AD1 – 15 (reste 2) // AD2 – 14 (reste 2) // AD3 – 3 (reste 3) // JAD – 33 (reste 8) // JL – 1 (reste 15).

Stagiaires jeunes – 31 (reste 24) // Stagiaires seniors – 21 (reste 4) // Accompagnements – 79 (reste 39) // Futsal – 22 (reste 4).

* Au bilan, 395 missions ont été assurées dont 13 observations non effectuées en raison de l'absence de l'arbitre ou de l'une ou l'autre des équipes en présence.

* Les dépenses y afférant sont de :

- 2 869,21 euros pour les accompagnements,

- 761,42 euros pour le Futsal,

- 12 960,97 euros pour le football à 11,

- soit un total de 16 591,60 euros pour l'ensemble des missions assurées depuis le début de la saison, représentant une moyenne de 42,76 euros par mission.

2. Section Administrative.

- Point sur les renouvellements :

- Après mise à jour de l'effectif, la commission dénombre 239 arbitres licenciés répartis comme suit :

- un arbitre international

- 3 arbitres fédéraux dont le CTRA,

- 2 Fédérales 2 Féminines,

- un JAF.

- 22 arbitres de Ligue,

- 7 JAL,

- 1 Féminine Ligue.

- 121 arbitres (seniors) de District répartis comme suit :

* 99 centraux dont un non désignable

* 24 assistants spécifiques

* 1 spécifique futsal

- 13 jeunes arbitres de District

- 34 arbitres stagiaires jeunes masculins

- 7 féminines stagiaires jeunes

- 21 arbitres stagiaires seniors masculins

- 1 stagiaire senior féminine

- Un arbitre senior est non désignable (en attente de sa présentation devant la CDA)
- Un jeune arbitre de District non désignable pour dossier médical incomplet (retourné à l'intéressé en août 2018)
- un arbitre stagiaire jeune est en année sabbatique jusqu'à la fin de la saison en cours

- Point sur les dossiers médicaux :

- un dossier manquant (retourné à l'intéressé après rejet par la commission médicale).

3. Section Lois du jeu.

- Point sur la formation dans les secteurs :

* Secteur PUGET SUR ARGENS : de 7 à 8 présents en moyenne et tous assidus avec un pic à 11 lors de la venue dans le secteur du représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

Un candidat à l'examen théorique d'arbitre du 29/05/19.

* Secteur BRIGNOLES : ce secteur fonctionne dans de nouvelles installations avec à peu près les mêmes performances que celui ci-dessus, y compris lors du déplacement du représentant des arbitres auprès de la commission de discipline.

* Secteur TOULON : répartis en 2 groupes, les participants sont en moyenne 14 par groupe avec un pic extrême à 26 pour l'un et 24 pour l'autre le mercredi 27/03/19. Le travail effectué est de qualité et les participants semblent tous motivés.

- Les tests théoriques de fin de saison 2018/2019 se dérouleront le samedi 13 avril 2019 dans l'**amphithéâtre K** de l'**université de TOULON LA GARDE**. Un seul rattrapage est prévu le samedi 20/04/19 au siège du District.

- Point sur les examens de Ligue :

* L'examen théorique d'arbitre de Ligue s'est déroulé le samedi 23 mars 2019 pour tous les candidats retenus par la commission. Ceux-ci ont semblés assez confiants avec un retour positif sur le travail effectué. La commission est en attente des résultats dans les prochains jours.

- Pôle espoirs : 1 arbitre senior sera prochainement observé en N3 – Une féminine est en passe de devenir arbitre fédérale féminine 2 – Travail de la théorie pour les 3 candidats potentiels JAF.

4. Section Discipline

- Point sur le suivi des rapports : 16 rapports avec exclusions manquants pour le mois écoulé – 18 rapports centraux manquants (sans exclusions) et 7 absences non excusées relevées devant la commission de discipline.

- Point sur les dossiers disciplinaires : suite aux récentes agressions physiques et verbales à l'encontre de plusieurs arbitres, de gros dossiers sont en cours de préparation.

- Appel Disciplinaire : deux affaires ont été traitées le vendredi 22/03/19, dont l'une fait l'objet d'un rapport particulier devant être étudié par la CDA.

- Point sur les sanctions infligées par la CDA en mars 2019 : 16 arbitres ont été auditionnés durant le mois écoulé.

Trois affaires ont été classées sans suite – et une mise en délibéré pour ce jour.

La commission a sanctionné 8 arbitres de 7 jours de non désignations – 4 arbitres de 15 jours et a adressé un avertissement.

5. Comité Directeur – UNAF

- CD :

* Réunion du groupe de travail du mercredi 27 mars à 16h00 avec M. Le Président du District.

- A été mis en avant le volume d'heures de travail beaucoup trop contraignant pour gérer au mieux les désignations.

- Un ordinateur portable et 2 téléphones ont été accordés à la commission.

- Le responsable de la section formation a présenté au CD le projet de formation destiné aux arbitres dès le début de la prochaine saison.

- Les officiels seront défrayés par le District à compter de la saison 2019/2020 pour les rencontres seniors D1 / D2 et D3 ainsi que pour celles des U19 – U17 et U15 D1.

- UNAF/VAR : le vendredi 29/03/19, la section avait organisé une sortie « karting » au profit de ses adhérents (13 participants).

6. Questions Diverses.

- Néant.

A 21 h 45, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 8 avril 2019 à 18h00*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire : Jean REDAUD